



Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 6 SEP. 1995

Droit de sceau: Fr.
L'autre: ...
Le Chancelier d'Etat:



adopté par le Conseil Communal en séance du :
approuvé par l'Assemblée Primaire en séance du : 24.2.1995
homologué par le Conseil d'Etat en séance du :

commune de vérossaz		02		
zone à bâtir : vérossaz				
affectation de zones				
<ul style="list-style-type: none"> zone vieux village (VV) zone résidentielle (R3) zone résidentielle (R2) zone chalets (R1) zone artisanale (AR) zone d'intérêt général A/B/S (ZIG) zone détente, sport et loisirs zone d'exploitation et dépôt de matériaux secteur site zone à aménager 	<ul style="list-style-type: none"> DSIII DSII DSII DSIII DSIII DSII/DSIII/DSIV 			
à titre indicatif				
<ul style="list-style-type: none"> forêt zone de risque archéologique périmètre protection des eaux zone de danger (stand) 				
communauté d'étude pour l'aménagement du territoire				
		nord		
martigny - sion ami delaloye +n. widmann		échelle : 1 / 2000 date : février 95		